



Synthèse de l'activité 2013 du département Répertoire

Le département Répertoire

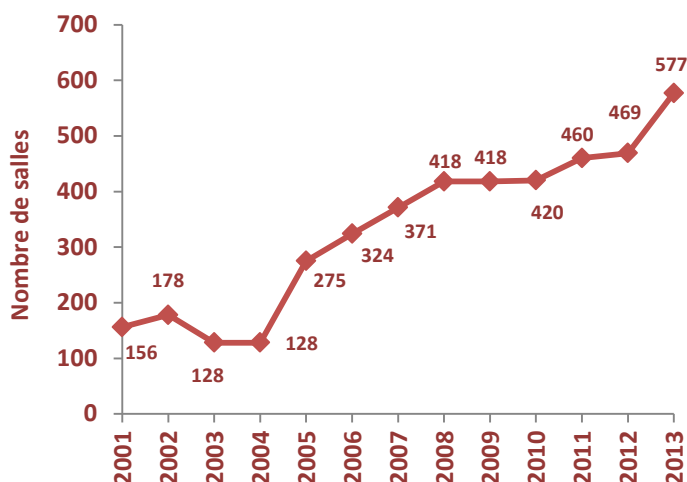
Le département Répertoire/Patrimoine de l'ADRC, créé en 1999 à l'initiative du Centre National du Cinéma et de l'image animée et du Ministère de la Culture, est la seule structure d'intervention qui apporte concrètement aux salles une possibilité d'accès aux films du Patrimoine par le financement et la diffusion de copies numériques (et 35 mm) à des conditions aménagées (absence de minimum garanti, partage des recettes à hauteur de 50 %). La programmation de ces films à destination principalement des salles des Petites Villes et des Villes Moyennes est réalisée avec l'accord des distributeurs.

Bilan des actions 2013

+ 23 % de salles
28 % du parc français
90 % de Petites Villes et Villes Moyennes

Cette année, **577 établissements** ont bénéficié des copies ADRC Répertoire, soit 28 % du parc des établissements cinématographiques. Ce résultat est en hausse de 23 % par rapport à 2012. Dans le contexte de développement numérique, le département Répertoire/Patrimoine de l'ADRC constate une évolution très importante du nombre de programmations effectuées (+ 67 %) et des entrées (+ 35 %) liée d'une part, mécaniquement, à l'augmentation du nombre de titres proposés (120 en 2013 contre 76 en 2012) et d'autre part, au travail régulier et pérenne des salles sur l'ensemble du territoire. Près de 90 % des programmations sont effectuées par des salles des Petites Villes et Villes Moyennes. Rappelons que la plupart de ces établissements étaient peu pris en compte, voire pas du tout, par les distributeurs actifs sur le secteur Répertoire. **L'année 2013 voit la confirmation des efforts engagés par l'ADRC depuis 15 ans avec une activité qui a très nettement progressé depuis 2004, comme le montrent les graphiques ci-après.**

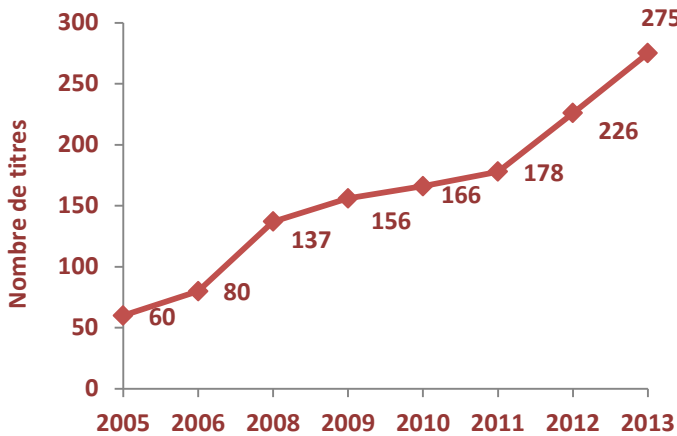
Nombre de salles par années



577 salles bénéficiaires en 2013.

Le nombre de salles qui ont recours aux copies Répertoire est en constante augmentation. La numérisation des salles et des catalogues est un facteur important de ce développement depuis 2011. La souplesse du numérique est en effet un atout pour ces établissements situés bien souvent dans des régions où la diffusion du Patrimoine est particulièrement faible.

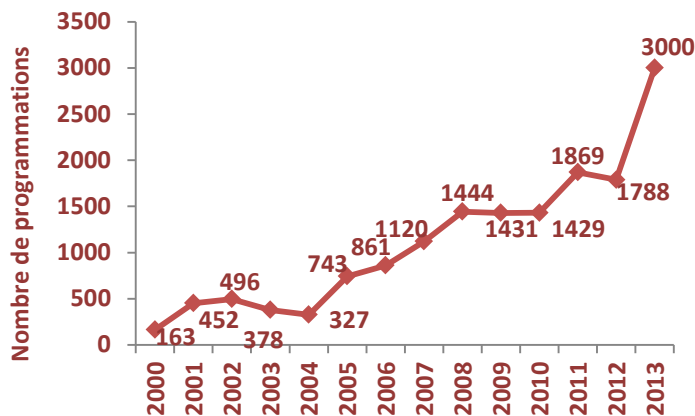
Titres programmés par années



275 titres diffusés en 2013.

L'ADRC propose aujourd'hui un fonds de 400 titres disponibles à des conditions aménagées. 275 titres ont été diffusés cette année dont 188 en DCP (68%). Les 120 nouveaux titres 2013 représentent 35 % des programmations globales et 38 % des entrées. Au sein de ce catalogue, les films destinés au Jeune Public sont particulièrement bien représentés (plus de 80 titres). Depuis cette année, l'ADRC assure par ailleurs un repérage des œuvres de patrimoine disponibles en version audio-décrite et/ou sous-titrée sourds et malentendants. 17 titres sont proposés.

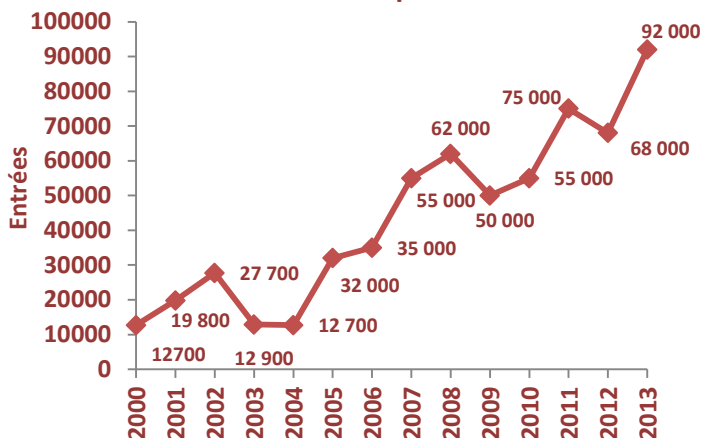
Programmations par années



3000 programmations en 2013.

Il faut souligner cette année l'augmentation très marquée de nos interventions (+67%) dans le cadre de la transition numérique. 87 % de nos programmations 2013 sont réalisées en numérique (soit 2619 locations). Afin de répondre à l'augmentation des demandes des exploitants, l'ADRC a fait l'acquisition fin 2013 du logiciel de programmation Cythère développé par la société Bivolis qui nous permettra notamment de suivre au mieux les routages de DCP.

Entrées par années



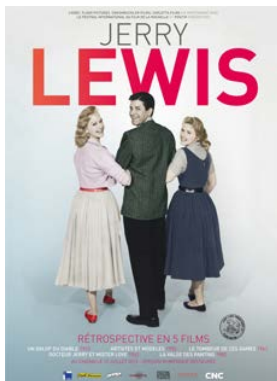
92 000 entrées réalisées en 2013.

La fréquentation totale des copies ADRC Répertoire est en hausse de 35 % par rapport à l'année 2012. Depuis la création de la mission plus de 600 000 entrées ont été réalisées tous cycles confondus. Une augmentation constante des entrées est à l'œuvre depuis 2004.

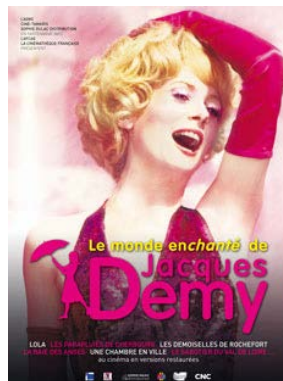
Accompagnement

Les interventions du département Patrimoine ne se limitent pas au financement et à la diffusion des copies, elles comprennent également :

- **L'édition de documents d'accompagnement sur les films**, gratuitement mis à disposition des salles et des publics. Le tirage global sur l'ensemble des films ci-après est de 60 000 exemplaires.



Jerry Lewis



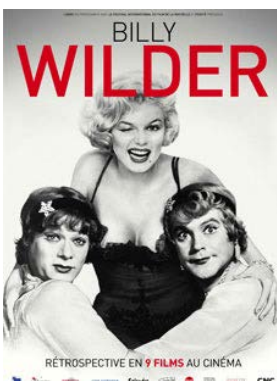
Jacques Demy



Yasujiro Ozu



Chris Marker



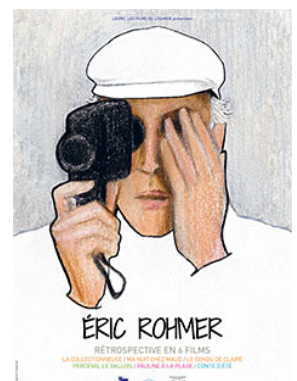
Billy Wilder



Pier Paolo Pasolini



La Belle et la Bête



Eric Rohmer

L'ADRC a participé également aux éditions suivantes : La **Trilogie Bill Douglas**, document édité par UFO et le GNCR en partenariat avec l'ADRC. **Une mémoire en courts 4 : Chaplin, Keaton, Etaix et ses pairs**, document édité par L'Agence du court métrage en partenariat avec l'ADRC et l'AFCAE.

- **La diffusion d'avant-programmes numériques**

Le département Répertoire de l'ADRC s'est associé cette année à l'Association des Cinémas de Proximité d'Aquitaine (ACPA) dans le but de diffuser des compléments de programme numériques. La diffusion de ces entretiens filmés (avec des spécialistes des œuvres) s'effectue en avant-programme de sept longs métrages disponibles auprès de l'ADRC : *Boulevard du crépuscule* de Billy Wilder (Splendor Films), *La Porte du paradis* de Michael Cimino (Carlotta Films), *Les Parapluies de Cherbourg* et *Une chambre en ville* de Jacques Demy (Ciné-Tamaris), *Larmes de joie* de Mario Monicelli (Les Acacias), *Les Visiteurs du soir* de Marcel Carné (SND), *Diamants sur canapé* de Blake Edwards (Splendor films). 50 diffusions ont été effectuées en 2013. Ce service est proposé gratuitement, au format DCP et sans KDM. Il se poursuit et se développe en 2014.

- **La diffusion d'expositions** à des conditions aménagées :
 - *Le Monde enchanté de Jacques Demy* : photographies de tournage et de dessins provenant des collections de Ciné-Tamaris présentées dans 20 salles ayant programmé la rétrospective Jacques Demy.
 - *La Belle et la Bête* : 10 photographies provenant des collections de SNC exposées dans 15 salles à l'occasion de la réédition du chef-d'œuvre de Jean Cocteau dans sa version restaurée (SND). Ces deux expositions étaient présentées en partenariat avec La Cinémathèque française.
- **Le repérage d'intervenants et la prise en charge de leurs déplacements** dans les salles :
+ de 30 interventions en 2013.
- **La diffusion de films muets en ciné-concerts** à des conditions aménagées :
90 ciné-concerts proposés cette année.
- **La proposition d'ateliers et d'animations Jeune Public** à des conditions adaptées :
70 animations en 2013.
- **L'organisation de visionnements professionnels** de films de Répertoire en régions en partenariat avec le département diffusion de l'ADRC et dans le cadre de manifestations nationales (Festival International du Film de La Rochelle, Festival Zoom Arrière de Toulouse, Les Cinglés du cinéma d'Argenteuil...).
- **Une fonction de centre-ressources** au bénéfice des professionnels. La mission Répertoire assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, qui lui permet de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants-droit. Ce service est disponible en ligne sur le site cineressources.net (en collaboration avec La Cinémathèque française).

Mise en réseau et partenariats

Essentiels pour assurer un développement pérenne de nos actions, la mise en réseau et les partenariats se sont développés bien au-delà de notre premier cercle (exploitants, distributeurs, associations régionales, circuits itinérants) et concernent aujourd'hui de nombreuses institutions, associations ou structures oeuvrant dans le domaine de la diffusion culturelle. En 2013, le département Répertoire a mené des actions avec l'AFCAE, Les Archives françaises du film du CNC, La Cinémathèque française, La Cinémathèque de Toulouse, l'Agence du court métrage, le GNCR, Ciné ma Différence, la Fondation Jérôme Seydoux Pathé ...

Informations et communication

- Une newsletter trimestrielle informe les exploitants et nos partenaires des actions et propositions de la mission Répertoire (nouvelles circulations, accompagnement...).
- La rubrique « films du répertoire » de notre site Internet comprend toutes les informations et documents relatifs au travail de l'Agence dans ce secteur.

L'ensemble de ces actions a été établi en accord avec tous les professionnels concernés et le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC)

